

Bruxelles, le 14 Juin 1872.

Mon cher Confrère,

Notre Congrès s'annonce dans de très-bonnes conditions. Nous avons déjà 280 adhésions mandatées dont 32 étrangères. Vos compatriotes et les Italiens forment les deux tiers de ce dernier chiffre et un grand nombre s'annoncent pour le mois d'août. M. l'abbé Bourgeois notamment m'écrit qu'il apportera à Bruxelles les pièces caractéristiques de Chenay et qu'il priera M. M. de Vibraye, Delaunay et de Mortillet d'apporter les leurs, afin de vider enfin la question de la réalité d'un travail humain sur des silex misocènes.

Ce sera un résultat important et brillant pour notre 6^e Congrès. Nous pourrions chercher à en atteindre un second et je m'adresse à vous, Mon cher Confrère, pour nous aider à instruire une nouvelle question.

Voici de quoi il s'agit :

Vous vous rappellerez sans doute que nous nous sommes entretenus à Bologne du peu d'analogie qui existait entre les silex des cavernes et les silex de la Vallée de la Somme, puis du contraste plus grand encore entre les silex des cavernes des âges du Mammouth et du Renne et des silex de l'âge de la pierre polie. Je vous disais notamment que je cherchais à poursuivre la solution de cette double question. Aujourd'hui j'ai étudié les faits que nous possédons ici, mais ils ne sont pas suffisants pour conclure avec assurance. C'est pourquoi je prends la confiance de m'adresser aux spécialistes

A Monsieur Cartailhac, Directeur des Matériaux pour l'histoire de l'homme, à Toulouse.

pour arriver à étudier en commun les divers éléments que nous pouvons posséder respectivement à ce sujet. Et c'est tout naturel, puisque nos congrès sont internationaux et que l'instruction internationale des questions est le complément ^{naturel} des discussions internationales inaugurées par ces congrès si fructueusement.

1°. Les peuplades de la Somme et les peuplades des cavernes sont des populations distinctes.

Nous retrouvons en Belgique, à Mesvin, près de Mons, dans les alluvions quaternaires des silex taillés semblables à ceux de la Somme. Le silex provient du Hainaut lui-même.

Les peuplades des cavernes belges employaient, au contraire, exclusivement le silex des régions situées au sud et principalement le silex de la Champagne.

Les formes données aux silex à Mesvin et dans nos cavernes, sont absolument différentes, sauf peut-être la forme Mouster qui apparaît accidentellement à Mesvin.

Les populations quaternaires de Mesvin et nos troglodytes de l'âge du Mammouth étaient contemporains, les uns et les autres vivaient pendant le creusement des vallées et leurs débris se trouvaient au milieu des restes de la faune du Mammouth.

« Ces hommes ne s'étaient jamais vus » disait l'explorateur des alluvions du Hainaut en comparant ses silex à ceux des cavernes de la province de Namur. Cette province et le Hainaut sont cependant adjacents et aucun obstacle physique ne les sépare.

Il y a mieux. La caverne d'Engis que je viens de faire réexplorer, touche quasi à la craie blanche de la province de Liège. Elle n'en est pas distante de trois kilomètres. Les silex taillés que j'ai recueillis dans cette caverne, sont les mêmes que ceux de la Lesse qui sont Champenois. Or, un obstacle considérable séparait notre Condroz de la Champagne, c'est la région ardennaise.

D'un autre côté, vous avez dû être frappé autant que moi de l'extraordinaire analogie entre l'industrie des cavernes belges, des cavernes de Bivermes, des cavernes du Périgord et des Pyrénées, tant dans l'identité des formes données aux instruments que dans la

succession même de ces formes à travers les âges quaternaires.

J'en conclus donc, que les peuplades quaternaires de l'ancienne Gaule et des bords de la Tamise appartiennent à deux tribus distinctes, à savoir:

Celles qui habitaient le bord des fleuves dans les plaines ondulées de la France, de la Belgique et au Sud de l'Angleterre, et celles qui habitaient les cavernes.

Nous pourrions démontrer qu'il y avait entre celles-ci des relations, car des silex taillés de la caverne de Chaleux sont identiques au silex de Pressigny.

2°. Le second point sur lequel je désire appeler votre attention, est non moins important, mais je ne possède pas autant de ressources que pour l'autre. M. de Mortillet ^{et A. Perthe} est saisi de la question. M. Franks que j'ai vu récemment, m'a également promis de s'en occuper.

Voici les documents que j'ai recueillis pour ma part:

1°. La cessation brusque de l'industrie des cavernes qui n'a aucun représentant durant l'âge de la pierre polie dans toute la Gaule, c'est un fait irréfutable pour nos cavernes belges notamment.

2°. Les cavernes de nos régions ont cessé d'être habitées dès le commencement de l'âge de la pierre polie.

3°. Les silex de l'âge de la pierre polie, épars sur nos plateaux du Condroz, sont du silex de Spiennes; c'est-à-dire du silex du Hainaut.

4°. Les silex sont surtout abondants dans les enceintes fortifiées qui sont décrites dans mon "Homme des âges de la pierre".

5°. Je crois reconnaître une grande analogie de forme dans les haches de la Somme et les haches polies. J'en ai surtout été frappé en visitant le Musée de St. Germain. Elles m'apparaissent comme l'évolution régulière d'une industrie d'une longue époque. Je suis porté à conclure de ces faits que les peuplades du Hainaut ont envahi la

Conduz au commencement de l'âge de la pierre polie,

qu'elles y ont apporté le silex de Spiennes et ont continué à s'en fournir dans ce grand champ d'exploitation,

Que naturellement elles n'ont pas pris les mœurs et adopté l'habitat des envahis, mais qu'elles ont occupé le pays en conservant en partie les mœurs que nous leur voyons dans le Hainaut à l'époque quaternaire et à l'époque de la pierre polie, en prenant seulement les allures d'un peuple conquérant. Elles habitaient des clairières sur les plateaux et des camps fortifiés.

Le point capital, à mon avis, serait de pouvoir établir l'analogie des silex de la Somme et des haches polies au point de n'y voir que l'évolution de l'industrie des peuplades des plaines ondulées.

M. François est frappé de l'analogie morphologique, mais il objecte que la hache de la Somme était surtout employée par sa pointe, ce qui est évidemment le contraire dans les haches polies. Je n'ai pas encore reçu la réponse de M. de Morbillet.

Voilà les questions. Avez-vous des faits pour ou contre. Vous seriez bien aimable de me le dire et de communiquer cela-ci à Garrigou avec demande d'avis. N. dites encore rien de ceci pour les matériaux.
Nous nous attendons tous les deux au Congrès. Nous ne pouvons y manquer.

Je suis, mon cher Confucius,

Cordialement votre dévoué,

J. Dupont